Breton heu-reux ! La liberté d’expression a disparu des réseaux sociaux !

écrit par Christine Tasin | 28 août 2023

Thierry Breton a annoncé l'entrée en vigueur du DSA sur le réseau social d'Elon Musk. (Illustration : Élysée, Paris, 12 décembre 2022.)
© Thomas Samson / AFP

Thierry Breton a annoncé l'entrée en vigueur du DSA sur le réseau social d'Elon Musk. (Illustration : Élysée, Paris, 12 décembre 2022.)
© Thomas Samson / AFP

Il en rêvait. Il l'attendait fébrilement, le DSA est installé (en anglais, forcément ! ils allaient pas utiliser la langue de Voltaire ou de Molière pour nous parler de la fin de la liberté !). *Digital Service Act.* Incompréhensible même pour les anglicistes, bien malin qui pourra traduire ce machin en français autrement que « *fin de la liberté d'expression sur les réseaux sociaux* ». Ils osent, eux, parler de « protection » (comme ils nous « protégeaient » en nous vaxxinant avec spike !!!) des « dérives du numérique ».

« Dérives » ? Euh ! il suffit juste de rappeler l'obsession de Macron, lutter contre les fake news. Bref, il s'agit, chacun l'a bien compris, de protéger les mondialistes de la vérité. La vérité doit être tue, tout simplement. Et, évidemment, le modèle absolu qui leur a servi de répétition générale, c'est l'époque de la dictature covid quand vous étiez censurés d'office, non publiés d'office ou bien, dans le meilleur des cas, retoqué par une petite note appelant la vérité officielle de la Kommandantur.

Cela n’empêche de dormir ni nos journaleux serviles qui, chaque semaine, courent à l’Elysée recevoir les instructions macroniennes, les fameux « éléments de langage » à faire passer ni les politiques tout aussi serviles qui se taisent.

Bref, journaleux et politiques de tout bord qui se taisent ou applaudissent sont les nouveaux missi dominici des saigneurs Macron et Der Leyen.

On découvre en passant que Musk prétend travailler à rendre twitter compatible avec le machin… il se couche pour ne pas perdre les profits de tweeter en Europe ou bien il manoeuvre pour duper/gagner du temps ? A suivre.

DSA/TECH – *Ce vendredi 25 août, le commissaire européen au Marché intérieur Thierry Breton annonce l’entrée en vigueur du règlement sur les services numériques (Digital Services Act, DSA) pour lutter contre « les contenus illégaux ». Il explique avoir des pouvoirs d’enquête et de sanction afin de faire respecter cet objectif.*

Sur son propre réseau social X-Twitter, Elon Musk répond que lui et ses équipes « travaillent dur » pour se conformer à ce nouvel engagement européen.

Le DSA entre entièrement en application le 17 février 2024, mais les très grandes plateformes en ligne et les grands moteurs de recherche sont concernés plus tôt.

« Il est vraiment temps pour l’Europe de fixer ses propres règles »

Dans une vidéo publiée en anglais sur son compte twitter, Thierry Breton annonce que le DSA devient juridiquement applicable aujourd’hui pour les très grandes plateformes en ligne. « Il est vraiment temps pour l’Europe de fixer ses propres règles », explique-t-il avant d’ajouter : « mais il est en même temps nécessaire de protéger la liberté d’expression contre les décisions arbitraires ».

Pour protéger nos citoyens et nos démocraties des contenus illégaux », il assure que ses services et lui-même seront « très rigoureux pour vérifier que les plateformes systémiques soient conformes au DSA » et qu'ils disposent désormais du pouvoir d'enquêter et de sanctionner.

Elon Musk lui a répondu : « Nous travaillons dur là-dessus ».

X-Twitter a d'ailleurs récemment mis en place la fonctionnalité « notes de la Communauté » pour lutter contre la désinformation. Les participants aux notes de la Communauté peuvent rédiger une note afin de fournir un contexte supplémentaire à un tweet jugé trompeur. Ce programme « open source » est accessible aux utilisateurs qui en font la demande.

https://www.francesoir.fr/societe/thierry-breton-felicite-l-entree-en-vigueur-du-dsa

Voir aussi

https://resistancerepublicaine.com/2023/08/26/le-dsa-entre-en-vigueur-ce-jour-adieu-la-liberte-sur-internet/